

Le P'tit JU

Le p'tit journal de la Ville de Juvignac, à consommer sans modération

L'actu

Un label pour Juvignac, du changement pour vos demandes d'urbanisme, zoom sur le nouveau conciliateur de justice, le recensement en question... **p.4**

Ma petite entreprise

Christelle Courrège et Alexandre Seba : success stories à Juvignac **p.12**

Agenda

Tous les événements près de chez vous **p.14**

VILLE DE
JUVIGNAC
Naturellement Humaine



NOUVEL ÉQUIPEMENT PUBLIC :
L'ÉCOLE BÉJART
ENTRE DANS LA DANSE

Grand angle p.8



L'ÉDITO DU MAIRE

Mesdames, Messieurs,

L'année qui s'ouvre marque déjà le début de la troisième année de notre mandat. Une année 2022 que je souhaite constructive et que j'entends placer sous le signe du progrès et de l'espoir. Les deux années que nous venons de vivre ont certes été marquées par la crise sanitaire. Mais pour vous et pour notre Ville, je refuse que ce contexte, aussi difficile soit-il, nous empêche d'avancer.

Avec l'appui de mon équipe et fort d'un collectif municipal de 225 professionnels, aguerris et impliqués, nos projets avancent : l'ouverture de l'école Maurice Béjart le mois dernier, le lancement des travaux de rénovation de la crèche municipale pour une livraison attendue en septembre prochain, la réhabilitation et la mise aux normes de l'école de musique dans les mois qui arrivent, les études que nous conduisons pour créer un tout nouveau complexe sportif... Ils illustrent notre détermination à construire, avec vous et pour vous, une ville conforme à vos attentes et à vos besoins.

Le rapport d'orientations budgétaires, qui sera présenté en conseil municipal le 14 mars, gage de toute l'ambition que nous portons pour Juvignac. Nous avons su gagner la confiance de nos partenaires bancaires et nous continuerons à investir pour équiper le territoire, tout en restant maîtres de nos dépenses de fonctionnement.

Dans cette entreprise, la Métropole de Montpellier et le Département de l'Hérault seront plus que jamais à nos côtés pour préparer l'arrivée du collège à l'horizon 2024, aménager l'espace public et rendre Juvignac plus inclusive, moderne, dynamique et agréable à vivre.

Ce mandat 2020-2026 sonne résolument comme un mandat de projets ; une invitation à dessiner chaque jour, ensemble, une ville toujours plus désirable.

Jean-Luc SAVY

Maire de JUVIGNAC

Conseiller délégué

de Montpellier Méditerranée Métropole



Lumières polaires

26 novembre, Parvis des Droits de l'Homme

Le vent était glacé mais les yeux illuminés, en ce traditionnel Top lumières qui a fait des étincelles pour son retour en « présentiel » : chalets gourmands, jeux en bois et spectacle scintillant façon Bollywood interprété par la Compagnie Les Enjoliveurs. Un beau moment de convivialité, monté et animé par les agents municipaux pour garder vivant l'esprit de Noël. Merci à tous !



Trois (jours de) grâce 10, 11 et 12 décembre, chapiteau Allée des Thermes

Acrobaties, jongleries, voltige... Pendant trois jours, les Juvignacois ont assisté à d'incroyables performances sous le chapiteau éphémère du festival « La Métro fait son cirque ». La Médiathèque et l'École municipale de musique et de théâtre étaient aussi de la partie : talentueux apprentis musiciens et petits comédiens ont été en vedette !



LE CARNET (très) JUVIGNACOIS

Très bébés

IVANOV Nikola (18 sept.)
 PARAÏSO Cataleya (18 sept.)
 NASSAR Taaj (29 sept.)
 PÉRINET Matthéo (1^{er} oct.)
 GHRIBI Nassim (30 oct.)
 CHAGDALI Joudia (17 nov.)
 ALLORY Eléa (21 nov.)
 ARAEZ BOURRILLON Saïna (5 déc.)
 HARRI Naïm (11 déc.)

Traits d'union

PEREA SANDINO Diana
 et MORIN Paco (6 nov.)
 OLIVEIRA SILVA Renata
 et ROPERO Guillaume (13 nov.)
 BONNAFOUS Damien
 et CHANEAC Amélie (20 nov.)
 LAFOND Adrien
 et AUGOUY Lucille (27 nov.)
 SANTIAGO Ange
 et AMADOR Dolorès (27 nov.)
 HELWANI Omar
 et CHAWAF Alia (27 déc.)

Très regretté(e)s

GOULEY Jacqueline (18 sept.)
 SABATHIER veuve BOLUIX Geneviève (23 sept.)
 BORDIER veuve LEFEUVRE Micheline (25 sept.)
 GANDIOLI veuve FONTELLE Marcelle (2 oct.)
 JEANJEAN veuve PAILLIES Henriette (6 oct.)
 DE GREGORIO veuve SCOTTO
 LOMASÈSE Gisèle (11 oct.)
 ASSIÉ veuve BOEUF Bernadette (17 oct.)
 DURUSSEL veuve KRONN Charlette (20 oct.)
 ABDELJELIL Benabdallah (23 oct.)
 QUESNEL veuve LEURANGUER Denise (27 oct.)
 VIALA épouse RAMOS Christiane (4 nov.)
 PIBAROT veuve CARBASSE Madeleine (9 nov.)
 SOLIER Pierre (12 nov.)
 RIGAUD veuve VILATA Henriette (23 nov.)
 MESNEL Éric (28 nov.)
 MARTIAL Régine (30 nov.)
 TOUITOU veuve GIRARD Rebecca (4 déc.)
 VERNETTE Joseph (4 déc.)
 AOUACHRIA Gouta (4 déc.)
 TORRÈS épouse ROBLÉS Josette (6 déc.)
 ROUSSO Salomon (10 déc.)
 CONDI veuve LAMAZE Monique (10 déc.)
 DUPRAT Jean (13 déc.)
 LOPEZ épouse TANCHON Carmen (13 déc.)
 BOUDJEMAA Abdelhakim (19 déc.)
 NAVARRO Marc (21 déc.)
 FERNAGUT Roger (22 déc.)
 ROBERT Roland (26 déc.)
 DUMAS veuve RIGAL Jacqueline (29 déc.)
 JABLEKA Claude (31 déc.)



Juvignac en haut de l'affiche 7 décembre, Assemblée nationale, Paris

« Imagine Saint-Hubert », le projet de co-construction du parc Saint-Hubert, figure parmi les lauréats de l'édition 2021 des Trophées de la concertation ! C'est à Paris qu'Isabelle Delamotte, conseillère municipale très impliquée dans la démarche participative du réaménagement du parc, et Adelaïde Boëlle, membre de l'agence de médiation urbaine et paysagère In Vivo, ont reçu le prix décerné à la Ville.



Visite du Préfet Hugues Moutouh 9 décembre, Hôtel de Ville

C'est au cours d'un entretien d'1h30 que le Préfet de l'Hérault Hugues Moutouh, accueilli par le Maire Jean-Luc Savy, a pu découvrir les grands projets menés par la Ville de Juvignac. Conscient des enjeux auxquels est confrontée la commune, notamment en matière d'aménagement urbain et d'habitat, il a également affirmé sa volonté « d'accompagner avec énergie » l'élaboration d'un Diagnostic local de sécurité (DLS) aux côtés de la Police nationale, de la Gendarmerie et de la ville de Montpellier.

L'actu

EN BRÈVES

J't'emmène au vert

Juvignac s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche respectueuse de l'environnement. Des préoccupations qui concernent bien des aspects de la vie de la municipalité. Y compris sur sa flotte automobile ! Depuis décembre 2021, 8 véhicules hybrides ou électriques nouvelle génération (entendez par là des véhicules présentant une autonomie plus grande et nécessitant moins de temps de recharge) circulent désormais sur le territoire, floqués aux couleurs de la Ville.

Quand y'en a plus...

Y'en a encore ! Face au succès du dispositif, la Métropole de Montpellier a décidé de prolonger de 6 mois supplémentaires l'aide (jusqu'à 500 €) à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique. Vous n'en avez pas encore profité ? Vous avez désormais jusqu'à fin juin 2022 pour franchir le pas. Et si vous continuez à faire confiance à vos mollets musclés, la Métropole a aussi prévu un coup de pouce pour la réparation de vélos mécaniques. Toutes les infos vélo sur www.montpellier3m.fr



Démographie

Le recensement est en cours

Reporté l'an dernier en raison de la crise sanitaire, le recensement a débuté le 20 janvier et s'achèvera le 26 février. Vous faites partie de l'échantillon 2022 ? Vous avez dû déjà rencontrer ou rencontrerez bientôt Ophélie, Hassiba ou Annie, le trio d'agents recenseurs recrutés par la Ville.

Organisée par l'INSEE, l'enquête annuelle de recensement n'est pas qu'une formalité : elle permet de collecter des informations sur les caractéristiques de la population (âge, profession, conditions de logement, etc.). Leur analyse fournit des indicateurs démographiques, économiques et sociologiques utiles à une meilleure connaissance de notre territoire et de sa population, qui conditionne nombre de projets de politique publique.



11 447

C'est le nouveau chiffre de la population légale de Juvignac, publié par l'INSEE à partir de l'enquête 2019.

La Ville de Juvignac regrette vivement que ce chiffre n'autorise pas l'implantation d'une 3^e pharmacie, légalement conditionnée par un seuil de 11 500 habitants. Les services de l'État restent inflexibles : malgré la poignée d'habitants manquants sur la base d'estimations datées de 2 ans, il n'y aura pas de dérogation pour la commune, ce qui ferme la porte à la création d'une nouvelle officine en 2022.

Agro-pastoralisme

Et si Juvignac devenait une terre de pâturage ?



Les amoureux de balade le savent : les hauteurs de Juvignac offrent un magnifique cadre naturel. Du Bois du Perret au secteur de Fontcaude, se déploient des hectares de garrigue méditerranéenne qui pourraient prochainement accueillir des troupeaux de moutons, de chèvres ou de chevaux.

Étudié par la Ville et accompagné par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le projet s'appuie sur les opportunités de ressources alimentaires que représenterait cet espace pour des élevages de caprins ou d'équidés. Sans oublier l'enjeu essentiel de lutte contre les risques d'incendie : en pâturant, les animaux contribuent à entretenir les terrains et à limiter l'embroussaillage. Les troupeaux sont les meilleurs alliés des pompiers pour freiner l'éventuelle propagation d'un feu !

Cette démarche de réinvestissement pastoral fait actuellement l'objet d'un appel à candidature auprès d'éleveurs locaux.



Urbanisme

Ce qui change en 2022 pour vos demandes d'autorisations

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vos demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent aussi se faire par voie dématérialisée. Un changement qui concerne Juvignac et toutes les communes françaises de 3 500 habitants et plus.

La nouveauté ? Un guichet numérique unique à votre disposition : gnau.montpellier3m.fr. Créez un compte, choisissez le dossier d'autorisation à déposer en ligne, et le tour est joué !

Pilotée sur le territoire par la Métropole de Montpellier, cette nouvelle procédure s'inscrit dans la volonté de simplifier et moderniser les services publics.

Besoin d'un renseignement ?

urbanisme@juvignac.fr - 04 67 10 78 54 ou 04 67 10 78 53

(permanences téléphoniques : lundi après-midi, mercredi matin, jeudi toute la journée).

En savoir plus sur www.juvignac.fr



Vivre ensemble

Un nouveau conciliateur de justice pour vos litiges

Il a été nommé par le tribunal judiciaire de Montpellier en décembre dernier : Henri Galasso assurera une permanence mensuelle à Juvignac comme conciliateur de justice.

Un conciliateur de justice, qu'est-ce que c'est ?

C'est un auxiliaire de justice assermenté et non rémunéré. Son rôle est de trouver une solution à l'amiable face à un différend, que le juge soit déjà saisi ou non. Sa mission ? Dialoguer pour régler rapidement et gratuitement un conflit, de manière à éviter un procès long et coûteux !

Dans quelles situations faire appel à un conciliateur ?

- Les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
- Les différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
- Les différends relatifs à un contrat de travail
- Les litiges de la consommation
- Les litiges entre commerçants
- Les litiges en matière de droit rural
- Les litiges en matière prud'homale

Comment rencontrer le conciliateur ?

Henri Galasso propose une permanence à l'Hôtel de Ville tous les 3^e mardis du mois, uniquement en matinée.

Prenez obligatoirement rendez-vous auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville ou au **04 67 10 42 42** - accueil@juvignac.fr.

 **Prochaines permanences** : mardis 15 février et 15 mars

 **Calendrier des permanences 2022** à retrouver sur www.juvignac.fr

Solidarités

L'Espace Lévi-Strauss et le CIDFF au soutien des femmes

C'est début janvier qu'ont débuté les permanences animées par le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de l'Hérault (CIDFF 34) au sein de l'Espace des solidarités Claude Lévi-Strauss.

L'action du CIDFF résonne malheureusement avec le bond édifiant des chiffres des violences faites aux femmes ces dernières années. Son engagement : lutter contre les violences sexistes, c'est combattre les inégalités femmes-hommes et les entraves à la liberté, à la santé et à l'autonomie sociale qu'elles représentent.

C'est toute l'importance du rôle de la conseillère conjugale et familiale qui accueillera désormais, à l'occasion d'entretiens réguliers et confidentiels, les Juvignacois(es) qui le souhaitent. Au programme : vous écouter, vous soutenir, vous réorienter et vous accompagner si vous avez besoin d'un conseil conjugal (aide à la décision, bilan), d'un soutien à la parentalité ou d'un accompagnement psychologique en tant que victime de violences.



Tous les 1^{er} et 3^e mardis du mois (13h30-16h30)
Sur rendez-vous : 04 67 10 73 50
Prochaines permanences : 15 février, 1^{er} mars et 15 mars 2022
Calendrier des permanences à retrouver sur www.juvignac.fr



L'actu

EN BRÈVES

Cartéco

Lutte contre le gaspillage alimentaire, recyclage, gestion des déchets ou biodéchets, bâtiments et matériaux durables, sensibilisation... **Vous travaillez dans le secteur de l'économie sociale et solidaire ?** Référenciez-vous sur la carte des initiatives de la transition écologique et solidaire sur carteco-ess.org

En veille

Vous souhaitez suivre toute l'actualité de l'innovation et de l'entrepreneuriat sur le territoire ? N'hésitez pas à vous rendre sur :

entreprendre-montpellier.com

Vous y trouverez également un large choix de ressources et de services aux entreprises. Le meilleur moyen de ne rien manquer ? Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous à la newsletter « Entreprendre à Montpellier » !

Feu vert

Le Premier ministre Jean Castex en avait émis le souhait à l'occasion de sa visite à Montpellier, au mois de novembre 2021. C'est désormais chose faite : le Conseil d'État a validé le financement à 100 % des travaux du Contournement Ouest de Montpellier par la société d'autoroutes Vinci, dans le cadre d'un adossement à la concession détenue par les Autoroutes du Sud de la France-ASF.

Une avancée décisive pour la réalisation de ce tronçon destiné à relier l'A750 (à partir de Juvignac) et l'A709 (à Saint-Jean-de-Védas). Une bonne nouvelle qui s'accompagne de l'annonce d'une circulation sans péages pour les automobilistes.

L'intégration de voies douces attenantes, notamment entre Juvignac et Rieucoulon, sera un point de vigilance particulièrement suivi par la Ville. Les axes routiers structurants de demain doivent prendre en compte les usages et les attentes des cyclistes, des piétons et de tous ceux qui circulent à l'aide de moyens de transports alternatifs.



Les prochaines étapes du COM

2022-2023 : études et procédures d'autorisations gouvernementales

2023-2024 : acquisitions foncières et investigations archéologiques

2025 : lancement des travaux

2030 : ouverture à la circulation



Sécurité routière

Juvignac ville prudente !

Le 17 novembre dernier, Juvignac recevait le label « Ville Prudente », décerné par l'Association Prévention Routière pour récompenser les communes mettant en œuvre une politique active de prévention routière. David Bélénus, adjoint aux Mobilités, à l'Écologie, à la Biodiversité et à la Transition énergétique, nous en dit plus.

Qu'est-ce que le label « Ville Prudente » ?

C'est un label qui distingue les communes s'engageant pour la prévention et la sécurité routières, avec l'objectif affirmé d'améliorer la qualité de vie. L'évaluation s'organise autour de trois axes : l'aménagement du territoire, l'éducation routière des enfants et des adolescents, la sensibilisation des citoyens. Décrocher ce label est une fierté car Juvignac fait partie, avec Castelnau-le-Lez, des seules communes héraultaises labellisées à ce jour.

Concrètement, qu'est-ce qui a permis à la Ville de se voir reconnaître « Ville Prudente » ?

Juvignac a répondu à un cahier des charges très précis, listant les actions déjà menées et les projets en cours : aménagement des cheminements piétons, accessibilité universelle, pistes cyclables, agencements routiers. Le jury a salué l'engagement municipal pour la prévention, ainsi que la volonté de développer la mobilité durable en considérant la voirie comme un espace partagé qui doit garantir la sécurité de tous.



Quels sont les engagements de Juvignac pour aller plus loin en faveur d'une ville apaisée ?

Notre ambition est claire : apaiser les rythmes de ville et accompagner le changement de comportements des usagers. Objectif : plus de bien-être et plus de sécurité ! Notre plan d'actions est à la fois dense et concret, avec entre autres : l'abaissement des vitesses en ville de 50 à 30 km/h, le réaménagement de l'avenue de Kalkar, la continuité cyclable vers Saint-Georges d'Orques, la sécurisation des abords des écoles ou encore la co-construction conduite actuellement autour de l'apaisement de la circulation sur l'avenue de Fontcaude. Nous misons également sur les plus jeunes. C'est pourquoi la Ville souhaite proposer aux écoliers de Juvignac, dès la rentrée 2022, le programme national «Savoir rouler», destiné à former les 6-11 ans à la pratique du vélo sur la voie publique avant l'entrée au collège.



Rendez-vous
au parc Saint-Hubert le vendredi 18 février, à midi,
pour participer à la remise officielle du label





Accessibilité CCPAT : on avance !

Créée en juin dernier autour de Juvignacois, d'associations, de commerçants, de représentants de la Ville, de la Métropole, de la Chambre de Commerce et d'Industrie ou encore de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Commission communale pour l'accessibilité de tous s'est réunie au mois de décembre pour une réunion intermédiaire.

L'enjeu de ce second temps d'échanges : partager l'avancée des travaux de chacun des groupes de travail thématiques. Diagnostics dressés et objectifs définis, les premières actions et pistes de solution se mettent en œuvre pour transformer la ville et la rendre accessible et accueillante pour tous les citoyens.



Démocratie participative Fontcaude : la concertation sur l'apaisement de la circulation suit son cours

Début décembre s'est tenu le premier atelier de co-construction dédié à l'apaisement de la circulation dans le quartier de Fontcaude. Attendu, ce rendez-vous a rassemblé un panel d'une trentaine de résidents, invités à partager leurs observations sur les conditions de circulation dans leur quartier.

David Bélénus, adjoint délégué aux Mobilités, et Justine Blo, adjointe à la Démocratie locale et à la Participation citoyenne, ont rappelé les objectifs de la concertation : donner la parole à chacun et s'appuyer sur l'expertise des habitants pour trouver les meilleures solutions de partage de la voirie.

Au cours de ce premier atelier, un constat partagé : la vitesse excessive des automobilistes et la nécessité de repenser les aménagements existants.

Un second atelier s'est déroulé, cette fois-ci sur le terrain, le samedi 22 janvier. Objectif : identifier et décrire, tronçon par tronçon, les problématiques rencontrées au quotidien dans le quartier, principalement sur son avenue principale. Une étape indispensable pour formuler des propositions alternatives, sécurisées et adaptées à tous les usages : modifications de signalétique routière, mise en place de chicanes, installation de feux et radars pédagogiques, bandes cyclables de couleurs, cheminements le long du golf, etc.



**Un nouvel atelier de concertation aura lieu
au début du printemps. A suivre !**

C'est fait Des quais de bus plus accessibles

En ce début d'année, la Métropole a finalisé les travaux de mise en accessibilité des six quais de bus de la ligne 25. Identifiés comme prioritaires par les membres de la Commission communale pour l'accessibilité de tous (CCPAT), ces aménagements concrétisent la volonté de la Ville et de son Schéma des mobilités de prioriser les usagers les plus vulnérables.

Mettre en accessibilité, c'est d'abord aménager des trottoirs plus larges afin de faciliter les circulations lorsqu'on se déplace en fauteuil par exemple. C'est aussi les rehausser pour les mettre au même niveau que les marches PMR (Personnes à Mobilité Réduite) proposées par les bus au moment des montées et des descentes.

À noter également que les habitués de la ligne 25 bénéficieront de nouveaux abribus aux arrêts les plus fréquentés (route de Saint-Georges et place du Soleil). Autre nouveauté, cette fois-ci liée à l'enjeu de l'accessibilité de l'information : les deux abribus de la place du Soleil sont dorénavant équipés d'une borne d'information voyageurs, affichant les temps d'attente ou les perturbations éventuelles. **Une première à Juvignac !**



Grand angle

L'école Béjart entre dans la danse

Il a fallu attendre quelques semaines avant d'entendre retentir pour la première fois, dans la cour de récréation, les rires des enfants. C'est finalement en janvier dernier que la nouvelle école Maurice Béjart a connu sa rentrée officielle. Un 4^e équipement scolaire pour la commune, que vous avez peut-être déjà aperçu sur les hauteurs du quartier de Courpouyran. Ce n'est pas le cas ? On vous propose une visite guidée.



Un beau défi collectif

Adjointe déléguée à l'Enfance et à la Jeunesse, Mélanie Taillades se réjouit de l'ouverture d'une quatrième école à Juvignac : « Je suis heureuse et fière que toutes les équipes mobilisées – architectes, entreprises, élus, agents municipaux, personnels enseignants – aient réussi à relever le défi. Ouvrir cette école, c'est proposer des conditions d'apprentissage et d'épanouissement optimales dans un équipement exemplaire. ».

Le parvis

Que vous arriviez à pied, en vélo, en bus ou en voiture, vous débouchez sur le grand parvis central. Il distribue à la fois le groupe scolaire et l'espace Rudolf Noureev. Un cheminement piéton, tracé le long de la route départementale depuis le rond-point de l'avenue de Kalkar, permet d'accéder en toute sécurité, depuis fin janvier, au parvis.



Les salles de classe

Les premiers élèves et leurs instituteurs ont découvert avec plaisir des salles de classe toutes neuves. « Une première rentrée est toujours un temps d'ajustement, mais on se sent déjà bien dans ce bâtiment : les espaces sont adaptés, lumineux, chaleureux » confirme Alexia Furon, la nouvelle directrice.



La salle d'évolution

Pièce reine du lieu partagé (lire page 10), la salle d'évolution Rudolf Nourév est habillée d'un parquet spécialement conçu pour la pratique de la danse, et d'un immense miroir traversé d'une barre pour les exercices d'assouplissement et d'équilibre. Sur le temps scolaire, les élèves ont déjà investi le lieu, particulièrement adapté à des jeux collectifs. 1, 2, 3... soleil !



La cour de récréation

Si la cour élémentaire est, aujourd'hui, provisoirement occupée par le mobilier de la crèche municipale (voir page 11), les enfants ont déjà pris possession de la cour maternelle, nichée dans un environnement boisé.



La salle de restauration

Avec vue sur un jardin paysager, le réfectoire a connu ses premiers repas dès le 3 janvier. Dès la rentrée prochaine, il sera en capacité d'accueillir jusqu'à 120 gourmands par service lors des pauses méridiennes.

Le bois, matériau roi

C'est à son bardage en bois de châtaignier que l'école est facilement identifiable ! Un clin d'œil aux Cévennes toutes proches et à l'univers des cabanes d'enfants, mais aussi et surtout « un matériau qui contribue au bon fonctionnement bio-climatique et énergétique de l'équipement », précise Eugène Gravier, adjoint délégué à l'Urbanisme et aux Travaux.

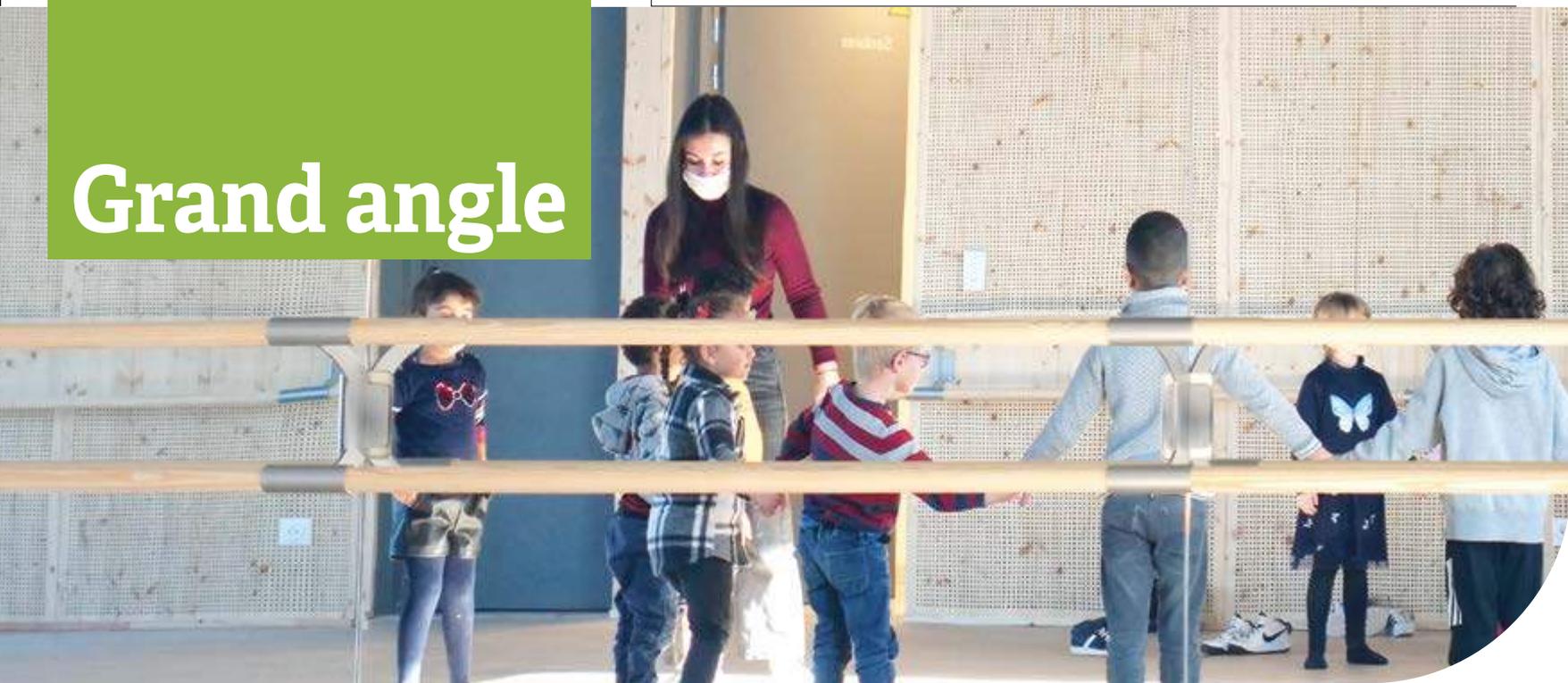
11,5 M€
c'est le coût global TTC de l'école équipée



2 996 m²

soit la surface globale de l'équipement, avec 12 salles de classes, 1 réfectoire, 1 bibliothèque, 4 salles d'activités, 1 salle d'évolution, 2 cours de récréation, des espaces de motricité...

Grand angle



Focus sur l'espace Rudolf Noureev : un lieu partagé au service de la jeunesse, de la culture et du sport

Vous savez ce qui fait la force de la nouvelle école Maurice Béjart ? C'est qu'elle est plus qu'une école ! Conçu en deux ensembles indépendants, le bâtiment est un véritable équipement public, au sens le plus large : moderne, mutualisable et pensé pour être partagé. Éducation, sports, culture... Les projets ne manquent pas pour faire cohabiter toutes les envies et les pratiques, au bénéfice de tous les Juvignacois.

En vis-à-vis de l'école, le bâtiment, tout de blanc vêtu, se détache nettement. Sa pièce maîtresse, la salle d'évolution Rudolf Noureev, rend hommage à l'un des plus grands danseurs et chorégraphes classiques. Elle a été conçue pour l'expression corporelle, sous toutes ses formes.

Accessible via une entrée indépendante, elle trouvera dans les prochains mois sa « vitesse de croisière », en s'ouvrant progressivement, hors temps scolaires, à de nouveaux usagers et à de nouvelles disciplines. Mais pour en apprécier toute l'utilité, quoi de mieux que de recueillir les impressions de ceux qui l'utilisent déjà ou en profiteront très bientôt ?



« Les élèves de petite et moyenne sections de maternelle ont commencé à investir la salle d'évolution dès la rentrée. Un beau parquet qui glisse, ça leur plaît forcément ! C'est un espace qui donne envie de créer des projets autour de l'expression corporelle, c'est une évidence. Mais pas seulement ! Il se trouve que toutes les enseignantes de l'école aiment chanter. Alors pourquoi pas en faire une salle de chant ? » **Alexia Furon**, directrice et enseignante de l'école Maurice Béjart

« Le bâtiment où se déroulent les activités périscolaires est indépendant de l'école, tout en y étant naturellement et facilement relié. Réfectoire, bibliothèque, quatre salles d'activités réparties sur le rez-de-chaussée et le premier étage, salle commune pour les animateurs, salle de danse... On a de la place et plein de possibilités pour construire un programme d'activités enthousiasmant pour les enfants. »

Flavie Legrand, référente périscolaire à l'école Maurice Béjart



« C'est vraiment un bel outil, adapté pour les arts martiaux. Cette salle va nous permettre de gagner en confort, de réorganiser les cours et de poursuivre notre développement, conforté par la très bonne rentrée que nous venons de faire. Les créneaux que nous avons sollicités pour la rentrée de septembre consolideront encore notre présence à Juvignac, répartie sur plusieurs salles afin de toucher tous les quartiers. Pour une association sportive comme la nôtre, cette proximité est essentielle. »

Daniel Formichi, éducateur sportif et directeur de Montpellier Taekwondo (section Juvignac)



Appel à utilisateurs

Votre association souhaite solliciter des créneaux pour la salle Rudolf Noureev ? Manifestez-vous avant le 31 mars auprès du Service de la Vie associative :

✉ vieassociative@juvignac.fr

☎ 04 67 10 40 36

La crèche s'apprête à faire peau neuve

Le groupe scolaire Maurice Béjart a accueilli en janvier ses premiers élèves. Mais d'autres pensionnaires, plus petits encore, ont également effectué leurs premiers pas dans l'école. Et pour cause : la crèche municipale y emménage pour quelques mois, le temps que s'achève le chantier de rénovation de son berceau originel, situé au Domaine du Perret.

La crèche « Le Petit Prince-Antoine de Saint-Exupéry » ouvre une nouvelle page de son histoire en se lançant dans un vaste chantier de rénovation, qui exige son emménagement provisoire au sein de l'école Maurice Béjart jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022.

Objectif affirmé du programme de rénovation architecturale et énergétique pensé par la Ville de Juvignac, aux côtés de l'agence d'architecture Datcha : concevoir un nouveau cocon pour les enfants, à la fois moderne, protecteur et performant sur le plan énergétique.

Une crèche 2 en 1 pour un projet éducatif renouvelé

La crèche municipale compte 70 berceaux, répartis sur deux étages et selon plusieurs secteurs par catégories d'âge. Un « gros paquebot » dont l'architecture s'avère aujourd'hui contraignante.

Les défis à relever ? Faciliter le travail des équipes de la crèche en optimisant l'organisation et les circulations au sein du bâtiment ; améliorer le confort des enfants ; et proposer un accueil tout en souplesse aux familles, notamment grâce à la création d'un véritable « atrium d'accueil », adapté aux différents modes et horaires de transmission entre les parents et les personnels de la crèche.

Au cœur du projet architectural, un parti-pris a été retenu : scinder la crèche en deux structures, hébergées dans deux bâtiments totalement autonomes :



à l'étage : une structure de 50 berceaux, avec un accueil par tranches d'âge.



au rez-de-chaussée : 20 berceaux sur un modèle d'accueil multi-âges, avec la création d'un espace « Snoezelen » : un coin spécialement aménagé pour la détente, avec lumière tamisée et musique douce. Un concept d'origine hollandaise qui a fait notamment ses preuves dans le cadre d'accueil d'enfants handicapés grâce à un positionnement éducatif axé sur l'écoute, l'observation et la proposition d'expériences sensorielles.

Vous l'avez compris : il ne s'agit pas d'accroître le nombre de berceaux, mais bien de moderniser l'offre d'accueil de la crèche municipale.

Confort, lumière, nature : le triptyque du bien-être pour vos tout-petits

Parce que les enjeux de transition écologique dans les bâtiments publics sont au cœur du Plan de Relance, la Ville de Juvignac a obtenu le soutien de l'État pour conduire le projet de rénovation énergétique de la crèche municipale, à hauteur de 107 000 €.

Au programme de ce chantier énergétique entièrement tourné vers le confort des enfants et des personnels, figurent notamment le remplacement de la chaufferie ; la mise en place d'une régulation thermique centralisée connectée ; l'installation de stores motorisés ; l'amélioration du système de renouvellement de l'air ; le remplacement des luminaires ; la réalisation de nouveaux espaces de jardinage pour les tout-petits ou encore la plantation d'arbres pour ombrager les espaces extérieurs.

Rendez-vous en septembre pour découvrir les nouveaux locaux de vos « petits princes » juvignacois !



Un chantier durable

Juvignac s'engage pour le développement durable et les économies de carbone avec l'association MRBC. Tous les éléments démontés éligibles seront envoyés vers les filières du réemploi des matériaux de construction. Une démarche pionnière sur le territoire métropolitain !

467k€

C'est le montant des subventions programmées pour le projet d'aménagement de la crèche (État, Département de l'Hérault, Caisse d'Allocations Familiales), soit 60% du coût global de l'opération



Ma petite Entreprise

Alexandre Séba se prend au jeu

Montpelliérain installé à Juvignac, ce journaliste de profession a créé «Smile Life», un jeu totalement décalé pour ne pas prendre la vie trop au sérieux.

Quel est le principe de « Smile Life » ?

Le principe est d'être le plus heureux possible dans sa vie mais pour réussir, il faut pourrir celle des autres ! Faire porter à vos adversaires un divorce, une maladie, un licenciement... Bien sûr, c'est du second degré !

Comment est venue l'idée de ce jeu ?

Alors que j'étais à un carrefour existentiel et que je me disais que la vie ressemblait à un jeu. « *Et si j'avais des cartes en main pour changer les choses ?* » Le soir même, je testais cette idée avec ma compagne.

Comment passe-t-on de l'idée au développement ?

J'ai d'abord fabriqué des prototypes, que j'ai testés auprès d'amis ou dans des bars à jeux. Fin 2018, il y a eu un premier tirage à 500 exemplaires grâce à un financement participatif. Les bons chiffres de vente m'ont permis de crédibiliser le concept. Ma rencontre avec un distributeur au Festival du jeu à Cannes a tout changé : « Smile Life » a alors bénéficié d'un réseau de plus de 500 magasins.

Le jeu est un succès, vous avez créé des extensions... Quel avenir prédiriez-vous à « Smile Life » ?

Je travaille actuellement sur le développement du jeu sur internet et sur une troisième extension qui aura pour thème... l'apocalypse. Les possibilités sont infinies !



Découvrez le jeu sur
www.smilelife.fr



Christelle Courrège, l'important c'est d()'oser

« Ma Petite Assiette » est une entreprise juvignacoise florissante qui accompagne les parents dans la diversification alimentaire de leurs bébés. Son succès ? Elle le doit à une bonne dose d'initiatives prises par sa créatrice !

Christelle Courrège nous reçoit dans ses locaux situés au cœur du village des artisans « Terres du Sud ». Un lieu aux tons pastels, chaleureux et sans fioritures. À l'image d'une professionnelle du dosage qui, dans son métier, ne fait pourtant jamais dans la demi-mesure. Car ne nous y trompons pas : cette Juvignacoise « pur jus », très attachée à la ville où elle a grandi, est une star de l'entrepreneuriat.

« *J'ai toujours voulu entreprendre* », lance-t-elle énergiquement. Après son master en marketing, elle obtient un CDI puis connaît une période de chômage, qui la pousse à se dire : « *C'est maintenant ou jamais !* » Sensible aux domaines de l'enfance, de l'alimentation et de la santé, Christelle met les bouchées doubles pour travailler sur la diversification alimentaire infantile : « *J'ai découvert qu'il y avait des inquiétudes autour de ce sujet, et beaucoup d'informations contradictoires.* »

S'entourant d'un réseau d'experts (médecins nutritionnistes, diététiciens pédiatriques), elle lance alors un site où sont référencés produits et dernières recommandations en vigueur, tout en réfléchissant à un outil pour aider les parents au quotidien. Bingo ! Elle crée les fameuses « **Dosies** », aujourd'hui best-seller de la dosette infantile.

Forte de ce succès, l'entrepreneuse lance un blog prodiguant des conseils d'experts gratuits, puis publie un livre de recettes. Résultat : bis repetita ! L'ouvrage coécrit avec Céline De Sousa, ex-chef cuisinière dans l'émission « La Maison des Maternelles », devient un best-seller. Sa dernière innovation ? Une « **assiette compartimentée, 100 % made in France** ».

Pour avancer, il faut toujours un moteur. Le sien : « *être crédible.* » Christelle Courrège s'entoure de collaborateurs de confiance et se forme en nutrition pédiatrique, jusqu'à obtenir l'été dernier un diplôme à La Sorbonne. Côté projets, un nouveau livre « *coécrit avec une amie orthophoniste* » paraîtra en avril. En germe également, le projet d'une plateforme d'accompagnement des parents qui proposerait des formations.

Inutile de vous le préciser : Christelle n'est jamais à court d'idées !



En savoir plus : www.mapetiteassiette.com

Points de vue

Expressions des groupes politiques

Patricia WEBER « Ensemble pour l'avenir de Juvignac »

Le groupe « Ensemble pour l'avenir de Juvignac » vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous espérons fortement que cette crise sanitaire soit surmontée et que nous puissions retrouver le rythme d'une vie normale.

Qu'en 2022, nous ayons ensemble toute l'énergie et la santé pour réussir nos vies personnelles et vies professionnelles.

Par ailleurs, nous tenons également à saluer le courage et le dévouement admirable des personnels soignants ainsi que l'engagement de tous ceux, souvent les plus humbles, qui sur le terrain accompagnent les plus fragiles.

Toujours à votre écoute, nous restons plus que jamais engagés à vos côtés sur toutes les questions liées au quotidien et à votre cadre de vie.

Nous sommes heureux de vous annoncer la récente nomination d'Alain Talbot dans notre groupe d'opposition au sein du conseil municipal. Nous pouvons vous assurer que cette année encore, nous poursuivrons nos travaux dans un état d'esprit constructif, toujours attentifs et prêts à échanger avec vous.

Fabrice THIRY « Rassemblement pour Juvignac »

Chères Juvignacoises, chers Juvignacois, Les élus du groupe Rassemblement pour Juvignac vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2022.

Ce début d'année est à nouveau marqué par la gestion erratique de la situation sanitaire de notre pays, qui ne cesse de peser lourdement sur les actes de notre quotidien. Nous fondons l'espoir que le bon sens et la préservation des libertés puissent inspirer nos décideurs.

En 2022, le nouveau collège de Juvignac prévu pour la rentrée 2024 sera plus que jamais à l'ordre du jour.

Depuis des mois, nous dénonçons le projet de son implantation sur le site enclavé de Penaranda des Constellations : aggravation de la saturation du secteur, problématiques de circulation...

En outre, nous avons fait part de notre mécontentement suite à la mise sous

le boisseau des études alternatives et l'absence de consultation de la population.

Nous aurons, tout au long de l'année, l'occasion de réaffirmer notre opposition à ce lieu d'implantation et aussi d'interroger la majorité municipale sur d'autres questionnements comme la capacité d'accueil définitive du collège au regard des effectifs annoncés en novembre 2021 et la définition de la carte scolaire afférente.

Comme depuis bientôt deux ans, vos élus demeurent à votre écoute et à votre disposition pour travailler dans l'intérêt de l'ensemble de la population.

Jacques DE CHAMBRUN Conseiller municipal

Aux Assises Métropolitaines, Julie Frèche a présenté devant 400 conseillers municipaux le plan de mobilité de 3M. Un plan très complet où seul manque le prolongement de la ligne 3 du TRAM jusqu'à l'A750. Notre Maire, présent sur la scène du Corum, n'a rien dit. La Gazette a publié ce plan où un grand vide entoure Juvignac. Notre Maire n'a rien écrit. Et pourtant, le prolongement de la ligne 3 avec un Parc+Tram au confluent de l'A750 est indispensable pour diminuer embouteillages, problèmes de stationnement et pollution qui empoisonnent chaque jour d'avantage la vie des Juvignacois. Et notre Maire, au lieu d'exiger de la Métropole et de l'Etat ce prolongement, se pavane dans la Gazette accoudé à un Cab de 6 places. A mourir de rire si ce n'était tragique pour la qualité de vie de tous les habitants !

Les textes des tribunes sont imprimés tels qu'ils ont été adressés à la rédaction par leurs auteurs.

Brèves de Conseils

(Re)canalisons nos énergies !

Engager la commune sur la voie de la transition énergétique et écologique, en réduisant notamment sa consommation (et de fait, sa facture !) d'énergie est l'un des objectifs affichés de la Ville de Juvignac. Parmi les actions engagées en ce sens, les élus ont voté la reconduction de la convention triennale signée avec l'Agence de l'eau et du climat (ALEC). Un partenariat renouvelé pour poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années en faveur de la maîtrise des énergies. En 2020, les dépenses d'eau et d'électricité de la commune s'élevaient à 22,6 € par habitant. On fait le bilan en 2024 !

Une note positive

Le Conseil municipal a adopté à l'unanimité la demande de subvention adressée au Département de l'Hérault pour soutenir l'action déployée par l'école de musique de Juvignac. Pourquoi s'adresser au Département ? Parce que la collectivité encourage, dans le cadre de son schéma pour l'enseignement musical (SDEM), le développement d'un enseignement musical de qualité, accessible à tous. Il en dessine les grands principes artistiques mais détermine aussi les aides annuelles accordées aux écoles de musiques partenaires, à l'image de l'école de musique et de théâtre Nadia & Lili Boulanger.



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LUNDIS 14 MARS
ET 11 AVRIL

Hôtel de Ville, 19h



Dispositions sanitaires

Les événements ci-dessous sont susceptibles d'être modifiés, annulés ou reportés, et seront soumis aux protocoles sanitaires en vigueur.

Ca se passe près de chez vous



37^e Salon des Artistes Régionaux

SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 FÉVRIER
Espace Lionel De Brunélis
De 10h à 18h

Après son annulation en février 2020, le Salon des Artistes Régionaux revient pour une 37^e édition, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur.

Entrée libre - Tout public

Contact et renseignements :

culture@juvignac.fr

☎ 04 67 10 40 35

Programme complet sur :

🌐 www.juvignac.fr

JUSQU'AU **25 FÉVRIER**

EXPOSITION : LES LAURÉATS DU SALON DES ARTISTES 2020

Hall de l'Hôtel de Ville

SAMEDI **12 FÉVRIER**

PARCOURS MUSICAL : HARRY POTTER À LA BAGUETTE !

Médiathèque Théodore Monod, 10h30

Parcours musical autour de l'univers d'Harry Potter. En collaboration avec l'École municipale de musique et de théâtre.



SAMEDI **12 FÉVRIER**

CIRQUE : « LES PETITS TOUTS »

Salle Maria Callas, 10h30

Fabien Coulon vous invite, grâce au mime et à sa poésie, à vous émerveiller face aux « petits riens » de notre quotidien.

Par la Compagnie Blabla Productions

À partir de 4 ans - 🎫 5 €

JUSQU'AU **19 FÉVRIER**

EXPOSITION «HARRY POTTER»

Médiathèque Théodore Monod

En collaboration avec l'association Sci Fi team 34.



DU **1^{er} AU 30 MARS**

EXPOSITION : « SANS CONCESSION »

Par le duo Sanckøblack

Hall de l'Hôtel de Ville

Vernissage : jeudi 10 mars, 18h30. Live painting (performance artistique en direct) avec le collectif des Mixeuses Solidaires.

Les artistes Sancko et Outofthe.black mêlent leurs univers singuliers pour une exposition exceptionnelle et engagée, dont une partie sera également visible à la Médiathèque.

VENDREDI **11 MARS**

ATELIER THÉÂTRE : AU NOM DE LA FEMME

Médiathèque Théodore Monod, 18h

En collaboration avec l'École municipale de musique et de théâtre.

SAMEDI **12 MARS**

« UN MÉTIER, UNE PASSION » : RENCONTRE AVEC L'ARTISTE SANCKO

Médiathèque Théodore Monod, 10h30

Rencontre avec une artiste peintre, street artiste, collagiste et performer connue pour ses engagements contre les discriminations.



Dites-le à votre boîte aux lettres :
Le P'tit Ju n°18 débarque fin avril !

**Médiathèque Théodore-Monod**

Contacts et renseignements :

☎ 04 67 10 40 30 ✉ mediatheque@juvignac.fr**Une question sur un spectacle de la saison culturelle ?**☎ 04 67 10 40 35 ✉ culture@juvignac.fr

VENDREDI 18 MARS

THÉÂTRE : LA CIE DU FAIT EXPRÈS CÉLÈBRE LES FEMMESMédiathèque Théodore Monod, 18h
Public adulte.

SAMEDI 19 MARS

« ILS ÉCRIVENT PRÈS DE CHEZ VOUS » : RENCONTRE AVEC ARMONIA LEMAÎTREMédiathèque Théodore Monod, 10h30
Née dans un corps d'homme, Armonia Lemaître raconte son parcours pour devenir une femme. Public adulte.

VENDREDI 25 MARS

SPECTACLE : « FRANKENSTEIN OU LE MONSTRUEUX THÉÂTRE ANATOMIQUE DES WALTON »Salle Maria Callas, 20h30
Suivez le théâtre ambulant des Walton, tout droit sorti du XIX^e siècle.
Par la Compagnie Le Cœur à Barbe
À partir de 12 ans – 🏠 5 €

SAMEDI 26 MARS

« UN MÉTIER, UNE PASSION » : RENCONTRE AVEC CAROLE SERNY, ORFÈVRE-CISELEUSEMédiathèque Théodore Monod, 10h30
Carole Serny conçoit et fabrique à la main des objets d'exception en métaux précieux.

SAMEDI 2 AVRIL

PARCOURS MUSICAL : HOMMAGE À MIYAZAKIMédiathèque Théodore Monod, 10h30
Parcours musical autour de l'univers onirique de Hayao Miyazaki, dessinateur et réalisateur japonais. En collaboration avec l'École municipale de musique et de théâtre.

SAMEDI 2 AVRIL

PROJECTION : « LE VOYAGE DE CHIHIRO »Médiathèque Théodore Monod, 14h
Film d'animation culte de Miyazaki, maître de l'animation japonaise. Pop-corn offert !

SAMEDI 9 AVRIL

ATELIER CULINAIRE : LA GASTRONOMIE NIPPONEMédiathèque Théodore Monod, 10h30
Atelier familial (enfant accompagné d'un adulte). Sur inscription :
✉ mediatheque@juvignac.fr
☎ 04 67 10 40 30

MERCREDI 13 AVRIL

ATELIER CRÉATIF : DEVEZ UN MAÎTRE DE L'ORIGAMIMédiathèque Théodore Monod, 14h
À partir de 8 ans. - Sur inscription :
✉ mediatheque@juvignac.fr
☎ 04 67 10 40 30**Vos dates «Plan Cœur»**Le principe ? **Apprenez à utiliser un défibrillateur.** Objectif : savoir réagir face à une situation d'urgence cardiaque et devenir un «citoyen sauveur» capable de sauver des vies !SAMEDI 5 MARS
Hôtel de Ville, 10h30-11h30SAMEDI 2 AVRIL
Espace de convivialité Joséphine Baker, 10h30-11h30Sur inscription sur www.juvignac.fr**Votre agenda citoyen**MARDI 15 FÉVRIER
PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICEHôtel de Ville, 8h30-12h
Henri Galasso reçoit sur rendez-vous au 04 67 10 42 42.VENDREDI 11 MARS
HOMMAGE AUX VICTIMES DU TERRORISME

Allée du Souvenir, 11h30

LUNDI 14 MARS
CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville, 19h

MARDI 15 MARS
PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICEHôtel de Ville, 8h30-12h
Henri Galasso reçoit sur rendez-vous au 04 67 10 42 42.MARDI 29 MARS
PERMANENCE DU MAIRE
Espace Claude Lévi-Strauss, 17h30-20hLUNDI 11 AVRIL
CONSEIL MUNICIPAL
Hôtel de Ville, 19h

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

CE QU'IL FAUT SAVOIR AVANT DE VOTER

LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL 2022



La date à retenir : le 4 mars

Pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ? Vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. **Cette inscription est obligatoire pour que votre voix compte le jour J !**

Vérifiez si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales

Il existe une télé-procédure simple et rapide pour vérifier si vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales et dans quel bureau vous votez. Un simple formulaire à remplir et le tour est joué !

Rendez-vous sur le site www.service-public.fr (rubrique Services en ligne)



Comment voter par procuration ?

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour voter ? Rendez-vous sur www.maprocuration.gouv.fr pour lancer votre demande de procuration en ligne, depuis votre smartphone ou votre ordinateur.

UNE PROCÉDURE EN 4 ÉTAPES qui facilite la vie des électeurs, mais aussi de la gendarmerie ou de la commune !

1

Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote

2

Effectuez votre démarche de procuration en ligne en toute simplicité
www.maprocuration.gouv.fr

3

Déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration

4

Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée

La nouveauté 2022

Vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre. Avec l'obligation, bien sûr, que la personne à qui vous avez confié votre vote se déplace dans **VOTRE** bureau de vote !

Une question ? Contactez le 04 67 10 42 42 ou écrivez à elections@juvignac.fr

